



N° 11176 \* 21  
Formulaire obligatoire  
(article 40A de l'annexe III  
au code général des impôts)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REVENUS NON COMMERCIAUX  
ET ASSIMILÉS  
RÉGIME DE LA DÉCLARATION  
CONTRÔLÉE

N° 2035-SD – 2019

Adresse du service



Adresse du déclarant  
(Quand celle-ci est différente  
de l'adresse du destinataire)

S.I.E.	N° dossier	Clé	Régime	IFU	Adresse mail
DÉCLARANT N° siret					N° de téléphone

Attention : Toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer par voie dématérialisée leur déclaration de résultats et ses annexes. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1 <sup>er</sup> janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc.) :		
Adresse des cabinets secondaires :		
Adresse du domicile du déclarant :		
Nature de l'activité :	Date de début d'exercice de la profession :	
SI VOUS ÊTES MEMBRE :	Dénomination et adresse du groupement, de la société :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés</li> <li>d'une société civile de moyens</li> </ul>		
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE 2018 OU À LA PÉRIODE DU :		AU (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)
RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO voir renvois à la notice)		
1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035 B) Bénéfice : .....		Déficit : .....
<b>Prélèvement à la source</b> - Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus à compter de 2019 : - Produits : quote-part de subvention d'équipement et d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodecies. - Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins-value définies à l'art. 39 duodecies.		
Revenus de capitaux mobiliers (y compris les crédits d'impôt) ④ .....		
2- Plus-values ⑥	à long terme imposable au taux de 12,8 % .....	à long terme exonérées (art. 238 quinquies du CGI) .....
	à long terme exonérées (art. 151 septies du CGI) .....	à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art.39 quinquies I-1 du CGI).....
		à long terme exonérées (art. 151 septies B du CGI).....
3- Exonérations et abattements ⑥ et ④ pratiqués (cocher la case ci-dessous correspondant à votre situation)		
Sur le bénéfice :		Sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 % :
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies : <input type="checkbox"/>	Activité exercée en zone franche urbaine, territoire entrepreneur art. 44 octies ou art. 44 octies A : <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs : <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 quinquies : <input type="checkbox"/>		Date de création (ou d'entrée) dans un des régimes visés ci-avant :
Zones franches DOM, art. 44 quaterdecies : <input type="checkbox"/>	Activité éligible à l'exonération en faveur des jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies A : <input type="checkbox"/>	Date de début d'activité (ou de création) dans le régime visé ci-avant :
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
Votre comptabilité est-elle informatisée ?	Oui	Non
		Si oui, nom du logiciel utilisé :

Viseur conventionné

AA ou OMGA

Nom, Adresse, Téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : .....

- du conseil : .....

- de l'association agréée ou de l'organisme mixte de gestion agréé ou du viseur conventionné : .....

- N° d'agrément de l'AA ou de l'OMGA :

Signature et qualité du déclarant

A ....., le .....



RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE	
NOM ET PRENOMS ou DÉNOMINATION :	
N° SIRET	

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES c										
Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
							à court terme	à long terme		
			<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>		
<b>Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B)</b>							→			
<b>Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée</b> <input type="checkbox"/>				→		<b>Plus-value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035)</b>			→	
<b>Plus-values à court terme exonérées</b> <input type="checkbox"/>				<b>Plus-values nettes à long terme exonérées</b> <input type="checkbox"/> (à reporter page 1 de la déclaration 2035)						
Article 151 septies du CGI .....		Article 238 quinquies du CGI .....		Article 151 septies du CGI .....		Article 238 quinquies du CGI .....		Article 151 septies B du CGI .....		
Article 151 septies A du CGI .....				Article 151 septies A du CGI .....						

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) D					
Nom, Prénom, domicile des associés	Part dans les résultats en %	Répartition			
		du résultat fiscal			de la plus-value nette à long terme
		Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
<b>Report des totaux de la dernière annexe</b>					
<b>Totaux</b> →					

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



## COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour    mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :  
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

<b>1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION</b>																
<b>Nature de l'activité (1)</b>												<b>Code activité pour les praticiens médicaux</b>				
<b>N° SIRET</b>												si exercice en société (2) <b>AV</b>		Nombre d'associés <b>AS</b>		
<b>Résultat déterminé (2) :</b>		d'après les règles «recettes-dépenses» <b>AK</b>					d'après les règles «créances-dettes» <b>AL</b>									
<b>Comptabilité tenue (2) :</b>		Hors taxe		CV		Taxe incluse			CW		Non assujetti à la TVA			<b>AT</b>		
<b>Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal</b>		<b>AM</b>		Année d'adhésion		<b>AN</b>			Nombre de salariés		<b>AP</b>		Salaires nets perçus		<b>AR</b>	
<b>Montant des immobilisations</b> (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)												<b>DA</b>				
<b>2</b>																
R E C T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais <b>1</b> .....											AA			
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients <b>2</b> .....											AB			
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés <input type="text"/> ) <b>3</b> .....											AC			
	4	Montant net des recettes .....											AD			
	5	Produits financiers <b>4</b> .....											AE			
	6	Gains divers <b>5</b> .....											AF			
	7	<b>TOTAL</b> (lignes 4 à 6).....											AG			
<b>3</b>																
D É P E N S E S  P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats <b>6</b> .....											BA			
	9	Frais de personnel {	Salaires nets et avantages en nature <b>7</b> .....										BB			
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....										BC			
	11	Impôts et taxes <b>8</b> {	Taxe sur la valeur ajoutée.....										BD			
	12		Contribution économique territoriale.....										JY			
	13		Autres impôts.....										BS			
	14	<b>8</b> Contribution sociale généralisée déductible.....											BV			
	15	Loyer et charges locatives.....											BF			
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration <b>9</b> .....	BW												BG	
	17	Entretien et réparations.....											TOTAL : travaux, fourniture et services extérieurs			
	18	Personnel intérimaire.....														
	19	Petit outillage <b>10</b> .....														
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité.....														
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions <b>11</b> .....											TOTAL : transport et déplacements			
	22	Primes d'assurances.....														
	23	Frais de véhicules <b>12</b>														
	24	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/> ).....											BJ			
	24	Autres frais de déplacements (voyages.....)														
	25	Charges sociales personnelles <b>13</b> : dont obligatoires <b>BT</b> ..... dont facultatives <b>BU</b> .....											BK			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès											TOTAL : frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....														
	28	Frais d'actes et de contentieux.....														
	29	Cotisations syndicales et professionnelles..... <b>BY</b>														
30	Autres frais divers de gestion.....											BM				
31	Frais financiers <b>14</b> .....											BN				
32	Pertes diverses <b>15</b> .....											BP				
33	<b>TOTAL</b> (lignes 8 à 32).....											BR				

## COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

<b>NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION</b>																			
N° SIRET		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>																	
4 D É T E R M I N A T I O N	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33) .....					CA												
	35	Plus-values à court terme <b>16</b> .....					CB												
	36	Divers à réintégrer <b>17</b> .....					CC												
	37	Bénéfice Sté civile de moyens <b>18</b> .....					CD												
	38	<b>TOTAL</b> (lignes 34 à 37).....					CE												
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7) .....					CF												
	40	Frais d'établissement <b>19</b> .....					CG												
	41	Dotation aux amortissements <b>20</b> .....					CH												
	42	Moins-values à court terme .....					CK												
	D U R É S U L T A T	43	<b>21</b> Divers à déduire dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur » dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » dont exonération « jeunes entreprises innovantes » dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CS AW CU CI	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE dont abondement sur l'épargne salariale dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	AX CT CO CQ	CL												
		44	Déficits Ste civile de moyens <b>18</b> .....					CM											
		45	<b>TOTAL</b> (lignes 39 à 44) .....					CN											
		46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45) .....					CP											
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38) .....					CR												
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX												
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY												
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ												
6	Contribution économique territoriale <b>23</b>		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU												
7	<b>Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) <b>B</b> et <b>12</b></b> (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.																		
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)											
Modèle(s)	Types (1)		(2)	(2)	Type de carburant (3)														
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →																			
<b>Total <b>A</b></b> à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; <b>Total <b>B</b></b> à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							<b>A</b>	<b>B</b>											



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination:

Adresse professionnelle:

Code postal :  Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	20	OU À LA PERIODE DU :	AU :
<b>A. RECETTES</b>			
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale		EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)		EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP <sup>1</sup>		EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EN	
<b>TOTAL 1</b>		EI	
<b>B. DÉPENSES</b>			
Achats		EJ	
Variation de stock <sup>2</sup>		EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances <sup>3</sup>		EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois <sup>3</sup>		EM	
Frais de transport et de déplacement <sup>3</sup>		EO	
Frais divers de gestion		EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF <sup>1</sup>		EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location		EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EV	
<b>TOTAL 2</b>		EW	
<b>C. VALEUR AJOUTÉE</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 – TOTAL 2</b>	EX	
<b>D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC)		JU	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		AJ	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		AS	
Effectifs au sens de la CVAE		AK	
Période de référence	KA		LA
Date de cessation			MA



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit  
ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Si ce formulaire est déposé sans informations,  
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

**I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre(2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre(2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre(2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, Mme pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle.



**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° 15945 \* 01

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit  
ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Si ce formulaire est déposé sans informations,  
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

N° 2035-G-SD - (SDNC-DGFIP) - Octobre 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case.



N° 10299 \* 18



**IMPÔT SUR LE REVENU**  
**REVENUS NON COMMERCIAUX**  
**Régime de la déclaration contrôlée**

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2035-SD  
RÉSERVÉE AUX SOCIÉTÉS, AUX ASSOCIATIONS ET AUX GROUPEMENTS

SIREN

Dénomination :

Adresse professionnelle :

Code postal :      Ville :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE : **20**..... OU À LA PÉRIODE DU ..... AU .....

RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés)					
Nom, prénom, domicile des associés	Parts dans les résultats en %	Répartition			De la plus-value nette à long terme
		du résultat fiscal			
		Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
Report des totaux de l'année précédente					
Totaux de l'annexe →					
À <input style="width: 500px;" type="text"/> , le <input style="width: 100px;" type="text"/>					
Nom et qualité du signataire <input style="width: 540px;" type="text"/>					
Signature <input style="width: 540px;" type="text"/>					

N° 2035-AS-SD - (SDNC-DGFFP) - Octobre 2017

(1) Il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux n°..... souscrits en bas à droite de cette même case.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.